



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Mme la juge Ekaterina Trendafilova

Présidente des Chambres spécialisées pour le Kosovo, ancienne juge de la CPI



La Présidente Ekaterina Trendafilova (Bulgarie) a été nommée à la présidence des Chambres spécialisées pour le Kosovo en décembre 2016 et a pris ses fonctions le 12 janvier 2017.

Auparavant, elle a été juge à la Cour pénale internationale (CPI) de mars 2006 à mars 2015.

La Présidente Trendafilova a été conseillère au Ministère bulgare de la justice sur la création de la CPI et travaillé en qualité d'expert pour le Ministère de la justice et le Parlement bulgares. Elle a présidé le groupe de travail chargé de préparer la réforme de la procédure pénale en Bulgarie conformément aux normes européennes et internationales pour une administration efficace de la justice et la protection des droits de l'homme (1998-1999), a représenté la Bulgarie à la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (1992-1994), a occupé les fonctions de Procureur adjoint au tribunal du district de Sofia (1985-1989) et a été avocat au barreau de Sofia (1995-2006).

La Présidente Trendafilova a été lauréate de la bourse Humboldt (1993-1994) ainsi que de la bourse Fulbright (1997). Elle a obtenu son doctorat en 1984 et est une juriste renommée dans le domaine de la procédure pénale, des droits de l'homme, de la justice pénale internationale et comparée. Elle est membre éminent de plusieurs associations de juristes, qu'elle préside pour certaines d'entre elles.